N° 23 CXXXIme Année — Un numéro : 5 centimes — Mardi 28 Janvier 1896

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

Bulletin météorologique — JANVIER
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours	Tempr. degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	État du ciel
27	+1.0	—3.3	+4.4	726.9		NE	moy.	brum

Neige jusqu'à 7 h. ½ du matin. Le ciel s'éclaircit après 11 heures du matin et se couvre de nouveau vers 3 heures par moments.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm6,

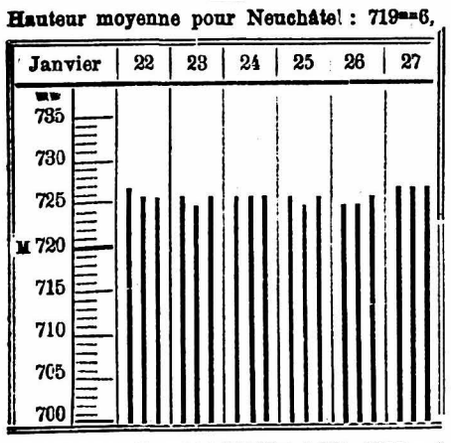

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m)

25	—3.5	+3.9	—3.9	669.2	var.	faibl.	clair

Brouillard dans la plaine. Rougeur à l'Est le matin. Alpes visibles tout le jour.

7 heures du matin.

	Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
26 janv.	1128	—4.9	668.5	O.	Clair.

Brouillard dans la plaine.

NIVEAU DU LAC :

Du 27 janvier (7 h. du m.) 429 m. 650
Du 28 429 m. 640

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Samedi 1er février 1896, la Commune de Boudry vendra par enchères publiques, dans ses forêts des Buges, Bettefontaine et Pierre-du-Renard, les bois suivants :

135 stères de sapin
45 stères de foyard
900 fagots de foyard
3 demi-toises de mosets

5 plantes de sapin, 1 bille de foyard, 3 billes de chêne et 23 tas de dépouille.

Rendez-vous, à 9 heures du matin, à Trois-Rods.

848 *Conseil communal.*

VENTE DE BOIS

Samedi 1er février prochain, dès 2 heures après midi, à la maison du **village de Sauges,** le Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges vendra aux enchères publiques :

114 plantes sapin, cubant 88 mètres.

St-Aubin-Sauges, 22 janvier 1896.

726 *Conseil communal.*

ANNONCES DE VENTE

A vendre 17 toises **bon foin,** bien conditionné. S'adresser au notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise. 822

BISCOTINS MATTHEY

Bons desserts économiques recommandés aux ménagères. — Seuls fabriqués d'après la véritable recette neuchâteloise et appréciés depuis plus de 30 ans.

En vente uniquement à la fabrique, **rue des Moulins n° 19, Neuchâtel.** 428

Se méfier des contrefaçons !

Jeunes POULES déplumées

à **1 fr. 20** la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 470

A vendre une **collection d'un millier de timbres-poste,** tous différents, pour le prix de 60 francs.

S'adresser au magasin de cigares Francon, rue du Seyon, Neuchâtel. 776c

A VENDRE

un fort char pour 2 ou 3 chevaux portant 4000 kilos, un char à bœufs, essieux en bois, un char à cheval, essieux en bois, et un petit camion, essieux patents, portant 800 kilos; le tout à un prix raisonnable.

S'adresser à Samuel Simmen, charron, à Saint-Blaise. 840

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ & Cie

Rue Saint-Honoré n° 2, NEUCHATEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbron, ainsi que de notre fabrication, pour la **vente et la location.**

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Instruments de musique à cordes et à vent; **cordes et fournitures.** — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.

Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc. 8

Prix modérés. — Facilités de paiements.

Spécialité pour Trousseaux

Tous les articles, Toileries de fil, demi-fil et coton, Nappages, Bazins, etc., etc., seront vendus au détail aux prix du gros. Choix comme nulle part.

Alfred BLUM

Successeur de DUCAS père et fils

Rue de l'Orangerie et faubourg de l'Hôpital

609 FERMÉ DE MIDI A 2 HEURES

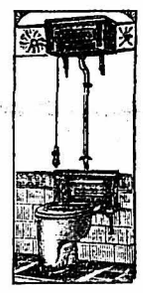

Th. WILD

17, rue de l'Industrie, 17

NEUCHATEL

Entrepreneur de Ferblanterie en Bâtiments, Plomberie, Zinguerie, Installation d'eau et de Bains, Water-Closets, Buanderie avec appareillage à eau chaude et eau froide.

DEVIS ET PRIX-COURANT GRATIS

45c *SE RECOMMANDE.*

Inflammation des oreilles

Un de mes enfants souffrant **d'inflammation des oreilles,** accompagnée **d'écoulement,** a été radicalement guéri par la **Policlinique privée** de **Glaris.** Toutes les personnes qui savent à quel point les **maux d'oreilles** sont tenaces et douloureux, comprendront que je tienne à témoigner publiquement ma reconnaissance à l'établissement dont les bons soins ont guéri mon enfant. Lausanne, Chenau de Bourg 40, le 26 août 1895. Ecuyer Ulysse. Vu pour légalisation de la signature. J. Bonnefoy, brigadier de police. S'adresser à la **Policlinique privée,** Kirchstrasse 405, **Glaris.** 9349

Briquettes — **Charbon de foyard**

HOUILLE, COKE

Anthracite belge 263

J. STAUFFER

On peut déposer les commandes au magasin

9, Trésor Trésor, 9

POMMADE pour la POUSSE de la BARBE et des CHEVEUX

Rien de meilleur pour faire pousser une **BARBE belle** et **forte** chez les jeunes gens. Excellente aussi pour la tête, elle fortifie la chevelure et favorise la croissance des cheveux. Inoffensive et facile à employer. — Ne pas confondre avec d'autres produits sans aucune valeur. — PRIX : 3 et 5 fr.; port 35 cent.

ESSENCE à FRISER LES CHEVEUX

Les cheveux humectés de cette essence se frisent en séchant et forment de jolies boucles naturelles. Ne nuit nullement. — UN FLACON : 3 fr.; port 35 cent.

LOTION ANTI-PELLICULAIRE

Excellente pour faire disparaître les **écailles** et les **démangeaisons** de la tête; très efficace contre la **chute des cheveux** et la **tête chauve;** fortifie les cheveux. — UN FLACON : 3 fr.; port 35 cent.

NOUVELLE TEINTURE ORIENTALE

pour teindre les cheveux et la barbe d'une manière durable en **noir, brun** et **blond;** donne aux cheveux gris la couleur naturelle. Ne contient aucune substance plombifère, par conséquent inoffensive. — PRIX : 4 fr.; port 35 centimes.

EAU COSMETIQUE

Excellente pour laver la **peau foncée, jaune, rude** et **gercée, la figure, le cou, les bras** et **les mains,** donne un **teint blanc, frais** et **tendre.** A recommander aussi spécialement contre les **impuretés de la peau, rougeur, taches à la figure** et **nez rouge.** Conserve la peau tendre et brillante jusqu'à la vieillesse et empêche les rides. — PRIX : 3 et 5 fr.; port 35 cent.

KARRER-GALLATI, à Glaris.

Toujours belle Maculature à 30 centimes le kilo, au bureau de cette Feuille.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL 10

Edouard Rod. — *Dernier refuge,* 3 fr. 50.
Léon de Tinseau. — *Vers l'idéal,* 3 fr. 50.
Roger Dombre. — *Tante Rabat-Joie,* 3 fr. 50.
Schrader. — *L'année cartographique,* 5me année, 3 fr.

Chaque semaine, grand arrivage de

JAMBONS (Pic-Nic)

à **70 cent.** la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 471

H. GACOND. NEUCHATEL
DÉPÔT DU
THÉ MANUEL
• LAUSANNE •

Volailles de table, jeunes et grasses, engraissées au lait, tuées journellement, plumées et proprement vidées, telles que : Oies, canards et poules pour la soupe, 9 ½ livres de chaque espèce, net 7 fr. 25, franco contre remboursement. — L. Kampfer, **Monasterzyska,** W. 21 (Galicie). 639c

OCCASION UNIQUE

Seulement pendant quelques jours, à liquider des objets de bijouterie or et argent, à des prix exceptionnellement favorables, défiant toute concurrence :

Bracelets, broches, boucles d'oreilles, bagues, épingles, chaînes de montres, garniture pour tête, collier.

S'adresser rue Coulon 2, rez-de-chaussée. 498

HUITRES

La caisse de cent . . . . . fr. 7 —
Au détail . . . la douzaine, » 1 —

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 440

Essayez nos Thés et vous n'en achèterez point d'autres

Importation directe des Indes et de la Chine

Thé noir de Ceylan, excellente qualité garantie, demi-kilo . . . **2.50**

Thé mélangé, noir et vert, très bonne qualité, le demi-kilo . . . **3.50**

Thé noir, de qualité exquise, **introuvable ailleurs,** le ½ kilo, **3.50**

Thé indien, d'un arôme délicieux, le demi-kilo **4.50**

Old England, Genève

DÉPÔT CHEZ (H. X.)

A. HAFNER, confiseur

Faubourg de l'Hôpital 9.

Fromage

Vient d'arriver du bon fromage tout gras, depuis 75 cent. la livre, maigre bien salé 50 cent. la livre. Toujours bon beurre de table à 70 cent. la demi livre et 1 fr. 25 par motte. 790c

Laiterie : Poteaux, 6.

Bon FOIN A vendre 100 quintaux de bon foin, chez Emile Felber, à Marin. 733c

Maison Jules VETTINER, Genève

Bijouterie et Orfévrerie (H. 431 X.)

OCCASION : Deux plats ovales, un plat à poisson, deux sucriers, un légumier avec couvercle, une cafetière, une soupière, un plat à cuire, une théière, deux plats creux carrés, un plateau rond à trois pieds, un plat creux rond.

J. PERRIRAZ, Tapissier

11, Faubourg de l'Hôpital, 11

Meubles garnis en tous genres et literie complète sur commande.

Atelier de réparation de meubles, tels que : Canapés, Divans, Fauteuils, Chaises, Sommiers, Matelas, Rideaux, Stores, Tentures, etc., etc.

OUVRAGE SOIGNÉ

SE RECOMMANDE 719c

A vendre un petit **calorifère à gaz,** comme neuf, du prix de 70 francs pour 40 francs, chez MM. Stucker & Cie, faubourg de l'Hôpital. 11635

Au magasin Rod. Lüscher

Faubourg de l'Hôpital 19

MIEL EN RAYONS

qualité extra. 847

Miel coulé blanc.

Téléphone

A vendre **un gros traineau** pour charretier. S'adr. à Jean Imhof, laitier, aux Grattes. 855c

Nouvelle méthode facile pour apprendre

LA COMPTABILITÉ

sans maître.

Demandez prospectus et attestations chez l'auteur, **Bœsch, expert-comptable,** Zurich (Metropol). (H. 5674 Z.)

A VENDRE

chez **François Egli, Ecluse 33, à Neuchâtel,** du fromage gras d'Emmenthal, par pièce d'environ 100 kilos, au prix de fr. 1.30 le kilo; par quantité de plus de 5 kilos, à fr. 1.40, et au détail à fr. 1.50. 623c

BEURRE DE GRUYÈRE

Bon beurre centrifuge à 75 cent. la demi-livre.

Beurre en motte, 1re qualité.

Se recommande,

Veuve GUILLET,
561 **Saint-Maurice n° 13.**

A VENDRE

une bonne vache, prête au veau, chez Samuel Dubied, à St Blaise. 860

PLUSIEURS TRAPPES

pour renards, loutres, fouines, putois et martres, à vendre. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 699c

MEILLEURE BOISSON
avant chaque repas
UN VERRE DE
VERMOUTH WERENFELS
AUVERNIER (Suisse)
9797

Bicyclette

A vendre d'occasion excellente machine pneumatique. S'adr. magasin de vélos F. Glatthardt, rue de la Place d'Armes. 858

A vendre un établi et des outils de menuisier. — A la même adresse, canaris et chardonnerets chanteurs ainsi que cages de luxe et ordinaires. Fritz Lerch, n° 51, **Peseux.** 744c

Meubles

A vendre, pour cause de décès, un mobilier complet soigné. S'adr. Ecluse 45, 2me étage, à gauche. 854c

Un char à bras à deux roues. S'adr. chez Tresch, serrurier, Gibraltar 13, Neuchâtel. 839c

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter

d'occasion : 1 bon lit complet à deux personnes, une commode en bois dur, un canapé ou un divan. Adr. les offres sous H-784-N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Saint-Jean, un joli logement de deux chambres au soleil. S'adr. Industrie 10, 1er étage. 829

Petit logement au soleil, pour ménage tranquille. Trésor 11, 2me. 846

COLOMBIER

A louer de suite, au centre du village, un logement de deux grandes chambres, chambre haute, galetas et cave. — Prix fr. 330 l'an. — S'adresser à Ls Schwab, laitérie. 722

A louer, de suite ou pour Saint-Jean, un appartement situé rue de la Place-d'Armes 6, comprenant six chambres et dépendances. S'adresser même maison, 2me étage. 36

A louer un logement de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser Etude A.-Ed. Juvet, notaire, Palais 10. 730

A louer, dès maintenant :

Un appartement de 2 chambres, situé rue du Coq-d'Inde.

Un dit, de 2 chambres et jardin, à Trois Portes.

Pour le 24 mars 1896, à louer un appartement de 4 chambres, situé Chemin du Rocher.

Pour le 24 juin 1896, à louer un appartement de 7 chambres, situé à Vieux-Châtel; un dit de six chambres, au faubourg du Lac; un dit de 3 chambres, situé au Tertre; une maison renfermant 8 à 9 chambres et jardin, située rue de la Côte.

S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 787

A louer, dès maintenant, logement de 3 pièces, rue du Seyon, 575 francs. S'adr. Orangerie 8, rez-de-chaussée. A la même adresse, une dame seule désire partager son logement avec une ou deux dames tranquilles. 550

Pour Saint-Jean 1896, bel appartement de 5 pièces et dépendances; eau et gaz dans la maison, buanderie, vérandahs, jardin avec arbres fruitiers. — Comba-Borel no 4. 601

A louer, pour de suite, un logement confortable, composé de 5 chambres, cuisine avec eau, galetas, cave, buanderie et séchoir.

A louer, pour Saint-Jean, un dit de 3 chambres, dont une avec balcon, cuisine avec eau, cave, galetas, buanderie, séchoir et jardin.

Le tout dans une situation magnifique, vue étendue sur le lac et les Alpes.

Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 537

A louer, pour Saint-Jean prochaine, rue de la Serre 5, un rez-de-chaussée composé de 5 pièces, 3 grandes chambres au midi, un cabinet à l'ouest, une chambre au nord, mansarde pour domestique, balcon et jardin. S'adr. à M. Jules Morel, faubourg de l'Hôpital. 11920

Appartement au 1er étage. 4 pièces, Avenue du 1er Mars, à une ou deux personnes tranquilles. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 11139

A louer, pour cause de départ, un logement de 4 pièces, cuisine et dépendances, 2 balcons, chambre de bonnes, buanderie, eau et gaz à la cuisine. Vue sur le lac et les Alpes. Situation exceptionnelle. S'adr. Etude Baillot. 472c

A louer un joli appartement (1er étage) de quatre chambres, cuisine avec eau, cave, galetas et chambre haute. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 11833

CHAMBRES A LOUER

A louer une chambre non meublée ou meublée, comme on le désire. S'adresser Parcs 41, 2me étage. 853c

Jolies chambres et pension soignée. Rue des Beaux-Arts 3, 3me. 11273

PENSION - FAMILLE

pour jeunes gens. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8010

Pour le 1er février, jolie chambre meublée pour un monsieur de bureau. Faubourg du Lac 4, 1er. 830

Belle chambre meublée, pour un Monsieur, vue sur les Terreaux. S'adr. Terreaux 5, 2me étage. 837c

Jolie chambre meublée, indépendante, à louer de suite. S'adr. à la Cave économique, Temple-Neuf 6. 838c

Jolie chambre et bonne pension, Industrie 15, second étage. 844c

Chambre chauffable, à un ou deux lits, pour messieurs ou dames. Treille 5, au 1er. 849c

Jolie grande chambre meublée, au soleil, à louer, pour un monsieur rangé. Grand'rue 2, 3me ét., sur le devant. 851c

Chambre et pension, ou pension et chambre seule, rue du Concert 4. 10519

De suite, une jolie chambre meublée, rue J.-J. Lallemand 1, 3me étage. 788c

Jolies chambres à louer, pension soignée. S'adr. rue Coulon 8, 2me étage, vis-à-vis de l'Académie. 712c

A louer une belle chambre et une mansarde meublées. S'adr. Evole 3, au 1er, à droite. 11016

LOCATIONS DIVERSES

Café-Restaurant

A louer, pour de suite, un café-restaurant avec logement de 2 chambres, cuisines et dépendances. — S'adresser Etude A.-Ed. Juvet, notaire, Palais 10. 729

ON DEMANDE A LOUER

On cherche à louer, à Peseux ou dans une situation élevée de la ville, pour le 15 avril, un appartement de 5 ou 6 chambres avec cuisine, etc. Adresser les offres, sous H. 682 N., à Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

Un jeune ménage désire **reprendre la suite d'un café de tempérance** ou, à défaut, un logement pouvant servir à cet usage. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, qui indiquera. 823

On demande à louer, dans une localité du Vignoble, pour St-Jean 1896 ou plus tôt, une propriété avec maison de 8 à 12 chambres, ou, à défaut, un grand appartement d'un nombre de pièces égal dans une maison bien située avec jardin, verger et dépendances.

Adresser les offres écrites à M. Jules Morel-Veuve, à Neuchâtel. 689

OFFRES DE SERVICES

Une bonne domestique, sachant un peu cuire et au courant d'un ménage soigné, trouverait place pour le 1er février. Le bureau Haasenstein & Vogler indiq. 835

Une bonne cuisinière de confiance se recommande comme remplaçante, Raffinerie 4, 1er étage, à droite. 845c

Une jeune femme se recommande comme garde-malade ou releveuse.

S'adresser rue du Temple-Neuf 24, au 1er étage. 697c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Une jeune fille, propre et active, sachant faire un bon ordinaire, trouverait à se placer pour le 3 février. S'adr. boulangerie Brunner, Orangerie 2. 842c

On demande pour de suite, pour tout faire dans un ménage, une bonne fille de 20 à 25 ans, sachant un peu cuisiner. S'adresser Hôtel du Jura, Corcelles. 700c

Jeune Allemande

instruite et de bonne famille, cherche place auprès des enfants. Offres sous J-10, **Darmstadt, poste restante.** (Darmstadt 674)

On demande, pour la campagne, une jeune fille de toute moralité, propre et active, de langue française, pour aider aux travaux d'un ménage soigné. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 817

On demande une fille capable de faire la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. S'adresser Industrie 24, au magasin. 841

On demande pour le 1er mars, une cuisinière pour un grand ménage. S'adr. Mme Georges Cornaz, Montet près Cudrefin. 857c

Demandé **de suite,** pour Enghien-les-Bains, à un quart d'heure de Paris, dans une famille suisse : cuisinière, de bonne santé, **sachant bien cuire.** Bons gages et voyage payé. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 727

On demande, pour un hôtel, deux femmes de chambre connaissant le service et parlant les deux langues. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 606

On demande

de suite, une personne au courant de la cuisine et de tous les travaux domestiques. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 799

On demande une **fille** pour la campagne. S'adresser chez Mme Tamone, à Trois-Rods sur Boudry. 724

On demande, de suite, une jeune fille de confiance, forte et robuste, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser à M. A. Blanc, pasteur, à Peseux. 622

On cherche une femme de chambre, bien recommandée et parlant français. S'ad. à Haasenstein & Vogler. 771c

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jardinier (Bernois), capable et solide, désire changer de place par suite de son mariage. Références à disposition. Le bureau Haasenstein et Vogler indiquera. (H-833-N)

REPASSEUSE

On désire placer une **jeune fille comme repasseuse** dans un **bon hôtel** où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

Adresser les offres sous chiffre G 338 Q., à **Haasenstein & Vogler, Bâle.**

Demande de Place

Une fille de 18 ans, connaissant la couture, cherche place à Neuchâtel ou environs pour se perfectionner. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 832

Pour entrer de suite

on demande 2 ouvrières capables et pouvant travailler seules dans **un premier atelier de tailleuses** pour dames. On ne prendra en considération que les offres de **coupeuses de 1er ordre.** Offres sous chihre F-354 Z, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Jardinier

On demande un jardinier bien recommandé et capable. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 764

REPRÉSENTANT

actif demandé pour le placement de bons articles. Bonnes références exigées. — Adresser offres par écrit, sous chiffre H. 824 N., à Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

On demande un **apprenti jardinier** chez Arthur Béguin, à Chambrelien. 815

Un jeune homme ayant terminé son instruction secondaire et désirant se vouer **à la construction et à l'entreprise du bâtiment** pourrait entrer, **de suite** ou au printemps, comme élève au bureau de M. Henri-E. Chable, architecte, à Colombier. 371

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, lundi, de midi à 1 heure, au faubourg de l'Hôpital, une écharpe tricotée en fine laine noire. La rapporter au bureau Haasenstein & Vogler, contre récompense. 850c

Un jeune employé de bureau a, le samedi 18 janvier, oublié sur un comptoir ou égaré en route un registre de quittances, format in-quarto. — Le rapporter au bureau Haasenstein & Vogler, contre récompense. 774

Perdu vendredi soir, en ville, un petit paquet contenant quelques morceaux d'étoffes. Prière de le rapp., contre récomp., magasin de meubles, rue Pourtalès 10. 811c

AVIS DIVERS

Une honorable famille de la ville de Berne prendrait en

Pension

dès le mois d'avril, deux jeunes garçons désirant fréquenter les écoles. Vie de famille, nourriture bonne et abondante; prix de pension : 60 fr. par mois, blanchissage compris. Pour références, s'adresser M. Albin Guinand, essayeur-juré, Neuchâtel. 825

IMMEUBLE CHATONEY

MM. les co-propriétaires de l'immeuble Chatoney sont convoqués en **assemblée générale** réglementaire, pour **jeudi 6 février 1896**, à 4 heures du soir, au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Neuchâtel, janvier 1896.

819 LE COMITÉ.

POUR PARENTS

Dans la famille d'un pasteur bernois, **on recevrait en pension 2 ou 3 jeunes filles** de 14-16 ans, pour apprendre la langue allemande. Prix modérés. Vie de famille. Pour renseignements, s'adr. à M. Eugène Ruffy, conseiller fédéral, à Berne, M. Soldan, juge fédéral, à Lausanne, M. Walter, prof. et chimiste cantonal, à Soleure. (H. Y.)

ÉCHANGE

On désire placer, après Pâques, un garçon allemand en échange d'un garçon de langue française. — Bon traitement assuré. — S'adresser à Jean Etter, boulangerie, Boujean près Bienne. 797

THÉATRE DE NEUCHATEL

VENDREDI 31 JANVIER 1896

à 7 1/2 heures du soir

Soirée littéraire et musicale

donnée par

la Section neuchâteloise de la

SOCIÉTÉ DE ZOFINGUE

PROGRAMME :

1. **Prologue** . . . . . LE PRÉSIDENT.
2. **Andante** pour deux violons . . . . . SPOHR.
3. **Risette**

Comédie en 1 acte, par Edmond ABOUT.

4. **Entrée et menuet d'une sérénade,** pour flûte, violon et alto. BEETHOVEN.

ENTR'ACTE.

5. **Paraphrase sur le « Preislied de Walther »,** pour violon avec accompagnement de piano. WILHELMJ.
6. **LES ROMANESQUES**

Comédie en 3 actes, en vers, de Edmond ROSTAND.

Prix des places :

Loges et premières galeries, 3 fr. 50. Parterre, 2 fr. 50. — Deuxièmes galeries, 1 fr. 50.

JEUDI 30 JANVIER 1896

à 7 1/2 heures du soir

RÉPÉTITION GÉNÉRALE

Prix des places :

Premières galeries, 3 fr. — Parterre, 2 fr.

Billets en vente au magasin de musique Sandoz-Lehmann. 820

SAINT-BLAISE

Les propriétaires de vignes de **Saint-Blaise, Hauterive et La Coudre,** sont convoqués le mercredi 29 courant, à 8 heures du soir, à l'Hôtel communal de Saint-Blaise.

Ordre du jour :

Exposition collective de vins à l'Exposition nationale de Genève.

Au nom du Comité :

852 Charles PERRIER.

On cherche

une jeune fille sérieuse de 20 ans, comme bonne d'enfant, dans une bonne famille. Entrée de suite. Adresser offres à M. Aug. Peisker, bijoutier, Bâle. (H-353-Q)

BATIMENT des CONCERTS

Les personnes et les Sociétés qui désirent louer les Salles pour **bals** et **soirées** sont priées de s'adresser à Mme CHARLES GISLER, Avenue de la Gare, pour tous renseignements. 715

AVIS IMPORTANT

Contrairement à ce qui a été annoncé dans plusieurs journaux

L'HOTEL DU FAUCON, à NEUCHATEL

continue à être exploité comme tel, et le soussigné profite de cette occasion pour se recommander à sa bonne clientèle. 827

H. BREITHAUPT.

ÉCOLE DE CUISINE ET DE TENUE MÉNAGÈRE

au CHATEAU DE RALLIGEN, lac de Thoune

Recommandée par la Société d'Utilité publique de Berne-Ville.

COURS DE PRINTEMPS : 23 mars - 30 juin (Prix du cours : 250 à 300 Fr.)

COURS D'ÉTÉ : 8 juillet - 15 octobre (Prix du cours : 300 à 400 Francs)

Prospectus et références à disposition. — Les inscriptions sont reçues au **magasin de fer CHRISTEN, à Berne.** (H. 393 Y.)

---

38 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES PARIAS DE PARIS

PAR

RAOUL DE NAVERY

— Quand je revins à moi, reprit le malade, j'étais étendu sur mon lit; un médecin et des hommes de justice m'entouraient. Des linges marqués de taches rouges se croisaient sur ma poitrine; je ne souffrais pas beaucoup, mais la fièvre ne pouvait tarder à me saisir, et l'on avait hâte d'apprendre la vérité sur ce qui venait de se passer dans cette chambre.

« Il m'était difficile de le raconter; un trouble restait dans ma mémoire, je saisissais des lambeaux de souvenirs avec une difficulté extrême; ma tête flottait encore dans un brouillard. Cependant avec un prodigieux effort je parvins à me rendre compte de l'emploi de la dernière heure pendant laquelle j'étais resté dans ma chambre.

« — Studen ! demandai-je, où est Studen ?

« Mon compagnon avait disparu.

« Alors je désignai le meuble dans lequel j'avais enfermé la boîte de fer-blanc contenant mes papiers, et je demandai qu'on me l'apportât.

« Le tiroir de la commode était vide.

« Je commençais à comprendre : Studen m'avait assassiné pour me voler mes papiers; depuis dix jours il s'attachait à mes pas avec la préméditation d'un crime; grâce à mes confidences, il connaissait aussi bien que moi mes relations de famille, et pouvait s'en servir. Comptant sur ma mort, il devait sans doute s'approprier mom nom, se substituer à ma personnalité, et prendre dans le monde la place à laquelle j'avais droit.

« Je saisis cela, ma sœur, plus lentement que je ne vous le raconte. Après ma guérison, les souvenirs affluèrent précis et sans réplique, pas un oubli, pas une ombre, mais alors je les arrachais par lambeaux de ma mémoire engourdie par les fumées de l'opium.

« Je fis signe que je voulais voir l'arme avec laquelle on m'avait frappé ! C'était un couteau commun, à lame épaisse, à large manche, bien en main, et facile à prendre. Le mot *Bruxelles* se trouvait gravé sur la lame.

« Le médecin goûta le reste du vin que contenait la bouteille, et lui trouva un goût étrange, narcotisé, le cigare que j'avais fumé avait été également préparé pour me jeter dans un profond assoupissement.

« Le crime de Studen ne fut mis en doute par personne; les constatations légales et médicales furent rédigées; j'en demandai un double, puis sachant combien il serait difficile de me faire traiter dans une pension étrangère, n'ayant plus un sou et ne voulant point accepter les secours que l'on m'offrait généreusement, je me fis porter à l'hospice. »

Le jeune homme sourit avec une sorte de joie :

« — Seulement, dit-il, là-bas je ne voyais point les saintes filles de mon pays, et ce n'était pas la même chose; des femmes dévouées me soignaient, mais ici seulement on trouve des anges. J'ignorais la langue anglaise, je commençai à l'apprendre, et mes progrès furent plus rapides que ma guérison. Studen avait frappé d'une main ferme, en pleine poitrine, et je devais à un miracle de n'être pas mort de cette blessure.

« Au bout de deux mois je quittai l'hospice. J'étais faible, et je cherchais le long des quais un peu de soleil pour me réchauffer, comme une plante malade. J'allai au consulat français, où l'on multipliait pour moi les offres de service. Je les repoussai sans hauteur, j'avais un plan que je tenais à suivre.

« Mon oncle ayant réalisé sa fortune dans le commerce, je devais chercher le moyen de me rendre utile dès mon arrivée à Batavia. Le consul se chargea de prendre des renseignements sur mon parent; en attendant une réponse, j'entrai dans la maison Gibrau et fils pour m'accoutumer aux affaires. Deux mois plus tard on m'apprit que mon oncle, ayant réalisé une grande fortune, s'était embarqué pour l'Europe. Que faire ? Ecrire, m'informer ? Tout cela me parut long; je ne voulus rien devoir qu'à moi-même, et je restai dans la maison Gibrau et fils jusqu'à ce que j'eusse amassé le prix de mon passage. Alors je courus au port, je retins une place, et deux jours après je quittai New-York. Après une heureuse traversée je mis pied à terre au Hâvre. Enfin, j'étais en France, et j'allais pouvoir retrouver les miens.

« Mes épreuves, que je croyais finies, ne devaient pas sitôt avoir un terme; au moment où je débarquais, je fus rudement heurté; on venait, du même coup, de me voler mon sac de nuit et mon portemonnaie. Je n'avais plus que trois francs dans ma poche. Ils m'ont servi pour me nourrir pendant la route du Hâvre à Paris, route que j'ai faite à pied. Vous savez le reste, ma sœur, vous m'avez trouvé exténué, mourant, et c'est à vous que je dois la vie. »

— Soyez tranquille ! dit la religieuse, vos chagrins vont finir désormais. Demain, ce soir peut-être, vous serez en état de sortir, et, dans tous les cas, je puis faire prendre à l'avance tous les renseignements que vous souhaitez.

— Merci, merci, ma sœur, répondit le jeune homme; vous me rendez la confiance et l'espoir.

— Comment s'appelle votre oncle ? demanda sœur Sainte-Croix.

— M. Monier, répliqua doucement le jeune homme.

La religieuse se souleva sur son siège, anxieuse, les yeux grands ouverts, les mains tremblantes.

— Vous avez dit ? reprit-elle d'un accent troublé, répétez ce nom, oh ! répétez ce nom, je vous en supplie.

Le jeune malade, aussi surpris qu'effrayé de l'angoisse qui se traduisait sur le visage de la religieuse, répéta avec lenteur :

— Mon oncle s'appelle Monier, Philippe Monier. Il est arrivé en France depuis près de deux ans, et après avoir réalisé à Batavia une fortune qui se chiffre par millions...

Mais la religieuse n'entendait plus; elle venait de tomber sur les genoux et, les mains croisées sur les couvertures du malade, son pâle visage inondé de pleurs, elle murmura avec l'expression d'une pitié profonde :

— Ah ! pauvre, pauvre enfant ! celui que vous reveniez chercher, est tombé il y a trois mois sous le poignard d'un assassin.

C'en était trop pour le jeune voyageur, ses mains s'agitèrent dans le vide, sa tête roula sur les oreillers, et il s'évanouit.

XVIII

UN CRÉANCIER D'UNE NOUVELLE ESPÈCE

M. de la Haudraye se tenait ce matin-là dans son fumoir. C'était une pièce élégante, tendue de drap gris rehaussé d'appliques, d'étoffes et de broderies d'une nuance vive. Cette pièce affectait, comme décoration, le style mauresque. Les divans larges et bas, les meubles de nacre, les escabeaux supportant des services d'argent filigranés fins comme des dentelles, des rateliers soutenant une collection de pipes merveilleuses, depuis la pipe d'ambre ornée de diamants jusqu'aux racines de buis

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

MORDASINI & HOLLIGER

GRAND'RUE 2

NEUCHATEL

Travaux de maçonnerie. — Cimentages

DE TOUS GENRES

Carrelages en ciment, terre cuite, grès fin et ordinaire.

ASPHALTAGE

Travail consciencieux et à prix modéré 816

Téléphone — Téléphone

7me Conférence Académique

au bénéfice de la

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

Mardi 28 janvier, à 5 heures du soir dans l'AULA de l'Académie

MADAGASCAR

(Avec projections ethnographiques)

Par M. Ch. KNAPP

Les cartes d'entrée, au prix de 5 fr. pour les cinq conférences (auditeurs de l'Académie et élèves des écoles et pensionnats, 2 fr. 50), sont déposées chez le concierge de l'Académie. Cartes de séance à 1 fr. 50 (élèves et pensions 75 cent.), à la porte de la salle. 302

Grande salle des Conférences

MARDI 28 JANVIER, à 8 h. du soir

MISSION ROMANDE

Séance publique et gratuite

avec projections lumineuses

LOURENÇO MARQUES

et le 785

Chef GOUNGOUNYANE

Par M. le missionnaire PAUL BERTHOUD

On chantera les *Chants Evangéliques*.

A l'issue de la réunion une collecte sera faite en faveur de la Mission romande.

M. A. BOLLE, missionnaire au service de la Mission de Paris, partant très prochainement pour le Sénégal, fera, à la fin de la séance, ses adieux aux amis des Missions.

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS

SÉANCE, vendredi 31 janvier, à 8 heures du soir,

à l'Hôtel DuPeyrou

CONFÉRENCE

sur

Les Manœuvres allemandes

en Hesse en 1893 836

par M. le colonel BURKHALTER

Pour apprendre l'allemand

Une honorable famille du Toggenbourg prendrait en pension deux jeunes filles, qui pourraient fréquenter l'école secondaire de la ville. Prix modéré, séjour très salubre, bonne nourriture et soins assidus.

S'adresser à Mme B. Anderegg-Mantel, Lichtensteig (canton de St-Gall), et, pour références, à Mme A. Porret-Keller, Cortaillod. 757

SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE

du district de Neuchâtel

Les jeunes gens du district, inscrits pour suivre les cours de l'**Ecole cantonale de viticulture d'Auvernier** s'ouvrant le 3 février prochain, qui désireraient obtenir un subside leur aidant à payer le prix de pension annuel ou le prix des cours temporaires, sont priés de s'adresser, d'ici au 15 février, au secrétaire soussigné. 818

Ch^s PERRIER, à Marin.

MALADIES DES YEUX

Le **Dr VERREY,** médecin-oculiste, à Lausanne, reçoit à **Neuchâtel,** 3, rue de la Treille, **tous les mercredis,** de 10 1/4 heures à midi et demi. (H. 2225 L.)

ATTENTION

Nous remercions la personne bienveillante qui, par sa lettre du 20 courant et sur un fragment de la *Feuille d'Avis* nous a donné un avertissement, et la prions de bien vouloir nous indiquer les initiales du jeune homme auquel elle fait allusion. 856c

Tailleuse pour hommes

Une personne ayant terminé son apprentissage, vient de s'installer à **Colombier,** rue Haute 9; elle se recommande à toutes les personnes qui voudront bien lui donner de l'ouvrage concernant la confection d'habits pour messieurs et jeunes gens. Prix très raisonnables.

A la même adresse, une personne s'offre comme remplaçante-cuisinière ou pour des repas de famille. 859

Monsieur Fritz HAMMER et sa famille expriment à leurs amis et connaissances l'assurance de leur profonde reconnaissance pour les témoignages de sympathie qu'ils ont reçu dans les moments douloureux qu'ils viennent de traverser. 826

Madame MAIRE et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie lors de la grande perte qu'ils ont faite en la personne de leur cher fils et frère Ernest. 843c

Mme GAOUX, lingère, est établie Moulins 17. Ouvrage prompt et soigné, en journée et à la maison.

772c *Se recommande.*

ON CHERCHE

une pension

pour un jeune homme de 14 ans, où il pourrait apprendre à fond la langue française et la comptabilité.

Offres, avec indication du prix, sous chiffre **O-F-6822,** à **Orell Füssli,** annonces, **Zurich.**

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Alexandre Ceppi, maçon, Tessinois, et Maria Schaub, servante, Bâloise; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Louis Mermoud, terrassier, Vaudois, et Mathilde Bridel née Mathys, ménagère; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances.

23. Elisa-Marie, à Jean-Célestin Pillonel, journalier, et à Alphonsine née Angeloz.

23. Eugénie-Sophie, aux mêmes.

25. Charles-François, à Albert Sutter, commis postal, et à Emma née Zingg.

Décès.

21. Rodolphe Œsch, conducteur de trains au J.-S., époux de Agatha née Zipfel, Bernois, né le 14 novembre 1866.

23. Ernest-Dorwald Maire, boulanger, Neuchâtelois, né le 13 août 1870.

23. Anna née Böhlen, ménagère, veuve de Jacob Hämmerli, Bernoise, née le 26 septembre 1830.

24. Elisa-Marie, fille de Jean-Célestin Pillonel et de Alphonsine née Angeloz, Fribourgeoise, née le 23 janvier 1896.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

L'affaire Hammerstein a fait, à la Chambre des députés du Landtag prussien, l'objet d'un incident dont les conservateurs ne tireront pas gloire. Un des leurs, le baron de Krœcher, qui s'est démis de ses fonctions d'administrateur de la *Gazette de la Croix* aussitôt qu'il eut appris ce qui se passait, a cru devoir expliquer à la Chambre prussienne la conduite de ses collègues qui ont dissimulé si longtemps les méfaits du baron Hammerstein. La seule excuse qu'il ait trouvée pour expliquer la conduite de ses amis est la peur!

Au milieu des rires ironiques de la gauche, il a bravement avoué qu'au mois de janvier, sept mois avant que le scandale éclatât, on connaissait au comité conservateur la conduite et les machinations du baron; mais personne, a ajouté M. de Krœcher, n'osait prendre la responsabilité de l'accuser ni de l'attaquer, parce que l'on redoutait une provocation en duel ou un procès en diffamation.

Angleterre

Dans un discours, prononcé samedi à Birmingham, M. Chamberlain a dit que l'horizon politique s'éclaircit sensiblement. L'hostilité inattendue qui s'est manifestée en Allemagne contre l'Angleterre disparaît peu à peu. La Grande-Bretagne a manifesté le sincère esprit de conciliation qui l'anime en concluant la convention relative au Siam. Quant aux difficultés soulevées par la question des frontières venezueliennes, elles proviennent surtout d'un malentendu réciproque entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Cette dernière n'entend pas mettre en question la doctrine de Monroe ni réclamer des territoires qui ne lui appartiendraient pas de droit. La situation en Arménie reste un danger et une honte pour l'Europe. Si les efforts de l'Angleterre sont restés infructueux, c'est parce qu'elle n'a pas trouvé d'appui. Les lamentables événements du Transvaal n'ont heureusement pas interrompu les bons rapports entre Anglais et Hollandais au sud de l'Afrique. Une politique prudente saura améliorer la situation des *uitlanders* sans compromettre l'indépendance de la république du Transvaal.

Italie

En accordant au major Galliano l'autorisation de se retirer de Makallé avec ses hommes, ses armes et ses munitions, le négus Ménélik a fait preuve d'une magnanimité chevaleresque qui semble, malheureusement, n'avoir pas été appréciée à Rome comme elle eût mérité de l'être.

Les journaux italiens, sauf quelques rares exceptions, demandent presque tous que la guerre soit continuée et que l'on signifie au négus d'avoir à évacuer complètement le Tigré et de reconnaître solennellement la domination de l'Italie. Cette explosion d'aveugle chauvinisme est la conséquence très regrettable des fausses nouvelles que le gouvernement n'a cessé de répandre sur la situation au Tigré et des illusions qu'il a lancées dans l'opinion publique. Celle-ci interprète la libération du major Galliano comme l'indice des craintes de Ménélik, au lieu d'y voir l'expression de son désir d'offrir à l'Italie un moyen de conclure un arrangement honorable.

C'est là une très fâcheuse erreur qui pourrait devenir fatale au général Baratieri et à M. Crispi. Le négus ne se laissera apparemment pas dicter des conditions dans les circonstances actuelles. Il a reconnu, de bonne foi, les droits de l'Italie sur l'Erythrée, mais il a toujours très clairement donné à entendre qu'il n'admettrait pas que les frontières de la colonie s'étendissent au delà de Halaï, qui se trouve bien en arrière des positions qu'occupent encore actuellement les troupes italiennes. Il a dûment fait savoir à Rome, non pas une, mais dix fois, depuis trois ans, qu'il considérerait comme une déclaration de guerre toute occupation des territoires situés en dehors des limites tracées et reconnues de l'Erythrée. Il a, de plus, refusé de reconnaître le traité dit d'Ucciali, en son article 17, falsifié, à ce qu'il prétend, par le négociateur Antonelli. Il n'y a aucune apparence que, victorieux, il accepte aujourd'hui le protectorat italien, auquel il refusait de se soumettre au lendemain des défaites infligées au ras Mangascia.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Fiacre dans un escalier. — Un cheval, attelé à un fiacre, descendant au galop un escalier rapide, c'est là un spectacle peu banal qu'ont pu se procurer les personnes passant samedi matin, vers quatre heures, dans la rue d'Alsace, à Paris.

Cette rue est coupée en deux par deux étages d'escalier. Or, tandis que le cocher dormait sur son siège, le cheval du fiacre no 10,536, fatigué d'une trop longue attente, à l'ordinaire station, partit au grand trot du côté de la dangereuse rampe.

Le cocher se réveilla en sursaut et sauta à terre. Il était temps. Le cheval, traînant la voiture, après avoir descellé un pavé, descendait déjà les marches de l'escalier. Le premier soin des personnes présentes fut de porter secours au cocher, qui n'avait reçu que de légères contusions; leur seconde pensée fut de se précipiter au bas de l'escalier, où ils comptaient trouver le cheval mort, la voiture en morceaux.

Il n'en était rien. Cheval et voiture, l'un traînant l'autre, un peu avarié après cette peu ordinaire descente, avaient continué leur route. On les retrouva, intacts, sur le boulevard Magenta.

Les femmes au camp de Ménélik. — On lit dans l'*Italia militare :*

« Au camp de Ménélik, les femmes se rendent très utiles et ne sont pas un embarras comme il en serait des nôtres. Ce sont autant de soldats pour tous les services en dehors du combat. Elles marchent à la queue de la colonne avec de grosses charges de vivres et d'eau. Arrivées à l'étape, elles préparent les aliments, vont renouveler la provision d'eau, font tout le service du camp.

Il faut en dire à peu près autant des jeunes garçons qui font les courses, portent les renseignements et les ordres d'un camp à l'autre, passent par certains endroits où les singes seuls peuvent passer. En résumé, quoi qu'on dise qu'au camp choan il y a des milliers de femmes et d'enfants, il n'y a pas un être inutile; la seule personne qui le soit peut-être, c'est la reine Taïtu. »

L'homme à la brouette. — On écrit de Vienne au *Temps* que le journaliste français Charles Gallais, qui avait parié de faire le tour du monde en poussant sa femme devant lui dans une brouette, vient de traverser Vienne à bout de ressources, sans femme et sans brouette. Il proteste contre la tentative de suicide qu'on lui a attribuée à Belgrade et raconte qu'ayant été blessé par un ours à Mitrovitza et abandonné par sa femme qui a pris la fuite avec tout son argent, il a dû renoncer à exécuter son pari de 25,000 francs.

Heureuse délivrance. — Les journaux anglais rapportent la curieuse histoire suivante, qui s'est passée à Birmingham et qui, paraît-il, a le mérite d'être tout à fait authentique.

En 1890, un nommé Smith, originaire de Lichfield, avala une pièce d'argent de six pence (60 centimes) qui, apparemment, se logea dans un des caneaux des bronches. Smith, depuis ce temps, ne cessa de souffrir et se soumit à une demi-douzaines d'opérations qui n'eurent, du reste, aucun succès. Mercredi, il était en train de jouer avec son enfant quand, faisant un effort pour soulever ce dernier, il sentit tout à coup la pièce lui venir à la bouche. Depuis ce moment, ses douleurs ont complètement cessé, et il se porte maintenant à merveille.

LETTRE DE PARIS

Paris, 26 janvier 1896.

Tous ceux qui tiennent une plume ou qui s'intéressent simplement aux choses littéraires n'ont pu qu'applaudir à la récente élection d'Anatole France (de son vrai nom : François Thibault), à l'Académie française.

Nul ne le méritait mieux que cet écrivain qui sait allier, chose peu commune, une érudition si profonde à tant d'esprit, — et d'esprit si français.

Ce qui le prouve bien, c'est que le soir même de son *immortalisation*, il est allé, à la bonne franquette, à une soirée d'étudiants, ses amis et camarades, car malgré ses 52 ans, l'auteur du *Crime de Sylvestre Bonnard* et de *Thaïs* est aussi jeune qu'eux.

Aussi, tous étant à la hauteur de la situation, les étudiants l'ont-il accueilli

(Voir suite en 4me page.)

Enseignement de l'Economie domestique. — L'arrêté fédéral du 20 décembre 1895 tend à développer surtout les écoles ménagères destinées aux classes peu aisées de la population. Mais les discussions de ces subventions dans l'Assemblée fédérale, au mois de mars et de décembre derniers, ont eu sur l'opinion publique une influence qui se manifeste aussi dans les établissements destinés aux classes fortunées.

L'école ménagère du château de Ralligen (voir l'annonce dans ce même numéro), sur le lac du Thoune, recommandée par la Société d'Utilité publique de la ville de Berne, grâce à sa popularité croissante, a doublé pendant l'année passée le nombre des élèves. — La Suisse française qui, autrefois, ne paraissait pas apprécier l'utilité de ces écoles, enverra à Ralligen un contingent assez nombreux au cours du printemps prochain.

---

pittoresquement fouillées. Sur les tables, des journaux dépliés, des brochures à peine coupées s'entassaient en désordre.

Il était onze heures du matin. Amaury, vêtu d'une chemise de soie bleue, relevant la blancheur de son teint, d'un veston de velours noir et d'un pantalon semblable, était à demi-couché sur une large ottomane. Au loin, les arbres dépouillés balançaient leurs branches attristées par l'hiver; un feu de bois clair brûlait dans la cheminée, sur laquelle se dressait une élégante statue de Daphné subissant sa métamorphose. De gros bouquets odorants égayaient de grands vases. Tout était luxe, jeunesse, élégance dans cette pièce coquette comme le boudoir d'une femme.

Et cependant celui qui, en ce moment, envoyait au plafond la fumée bleue de son cigare, ne semblait pas heureux.

Il avait la beauté, une royale fortune, on lui prêtait de l'esprit; aucun succès ne lui manquait, et néanmoins son front gardait une ride profonde, et sa bouche se contractait dans un sourire amer.

— Une sotte! s'écria-t-il enfin, cette Marie de Grandchamp, une fille romanesque, quoi qu'on dise! Elle s'est prise de pitié, de sympathie pour Kerdren et, depuis sa condamnation, elle me traite avec une dédaigneuse froideur. Je sais bien que le père défend mes intérêts, que la mère, éblouie par ma fortune, plaide incessamment ma cause, néanmoins il y a là un danger; Fabienne Marigné est mon ennemie et se déclare contre moi. Et cependant je veux, avant deux mois, oui, avant deux mois, être le mari de l'orgueilleuse fille de l'avocat général.

Tandis qu'Amaury de la Haudraye fumait, en cherchant le moyen de se rendre Fabienne moins hostile, et de décider son amie à le prendre pour époux, le jeune homme que nous avons vu couché dans un lit d'hospice et soigné par sœur Sainte-Croix, montait avec lenteur l'avenue des Champs-Elysées.

Il marchait lentement, s'arrêtant de temps à autre pour reprendre haleine. On eût dit que l'air manquait à sa poitrine fatiguée. Ses yeux erraient autour de lui; il paraissait s'accoutumer à une topographie décrite d'avance, et quand il se trouva en face du magnifique hôtel de M. Monier, il en étudia les moindres détails avant d'en franchir le seuil.

Ses habits minces et presque pauvres lui eussent fait refuser, par le suisse, l'entrée de l'hôtel, s'il n'avait prononcé le nom de son propriétaire d'une certaine façon digne et fière qui imposa au gros homme.

Le jeune malade parvint jusqu'au vestibule où se tenait un valet de pied, puis il monta l'escalier conduisant aux appartements intimes de celui qu'il demandait.

Comme le suisse, le valet de pied songea à faire subir un interrogatoire au visiteur, mais le calme regard de celui-ci arrêta toute question sur ses lèvres.

— Après tout, se dit-il, le reste est l'affaire de Germain.

Le valet de chambre se tenait dans une petite pièce tendue d'étoffe persane, communiquant au fumoir dans lequel Amaury de la Haudraye préparait son plan de bataille contre Mlle de Grandchamp.

Avant de franchir le seuil de cette pièce, le jeune protégé de sœur Sainte-Croix eut un instant d'angoisse arrivant presque à la défaillance. Peut-être commençait-il la lutte trop tôt, et ne se trouverait-il point de force à la soutenir? Mais, trop avancé pour retourner en arrière, il comprima d'une main les battements de son cœur, puis marchant aussi vite que le lui permettait sa faiblesse, il s'avança vers Germain Loysel.

— Je voudrais parler à votre maître, lui dit-il.

Le valet de chambre le toisa d'un air insolent, et puis il répondit du bout des lèvres :

— Mon maître est sorti.

— Vous vous trompez, répondit le jeune homme, votre maître est encore chez lui.

— Soit! répliqua le valet de chambre; alors, je change la formule et je vous réponds : « Monsieur n'est pas visible. »

— Pour les autres, peut-être, mais à coup sûr il me recevra.

— A quel titre?

Un singulier sourire passa sur les lèvres du jeune homme.

— A titre de créancier, répondit-il.

— Les affaires de Monsieur regardent son intendant.

— Je ne présente pas de facture.

— Qu'apportez-vous donc?

— Une revendication.

— Revendication de quoi? demanda Germain.

— Vous êtes trop curieux! répondit le jeune homme.

— C'est mon état, reprit Germain; je m'informe, dans l'intérêt de mon maître, d'abord...

— Et ensuite?

— Quelquefois dans le mien.

Le jeune homme plongea son clair regard dans les yeux froids de Germain.

— Connaissez-vous sœur Sainte-Croix? lui demanda-t-il.

— La tante de Monsieur? sans aucun doute.

— Je viens de sa part.

— Vous demandez un secours?

— Je réclame un droit.

— J'ai des ordres, dit le valet de chambre, des ordres précis.

— Sur mon honneur! reprit le jeune malade, il faut que je parle sans retard à votre maître.

Depuis un moment Germain examinait le visiteur avec une curiosité atteignant presque la terreur. Il reconnaissait, l'un après l'autre dans ce pâle jeune homme, épuisé par la maladie, les traits de son propre maître

C'était bien le regard bleu foncé du neveu de M. Monier, avec la froide dureté en moins; la bouche d'un dessin ferme, mais gardant, en dépit de sa tristesse, l'expression de la bonté; le teint pâle, blanc et pur était semblable; la nuance des cheveux différait seule; ceux du maître de Germain étaient noirs, ceux du visiteur avaient une belle teinte dorée. Le son de voix de l'étranger gardait une autorité innée. En dépit de la pauvreté de ses vêtements, on sentait que cet homme possédait le droit et l'habitude du commandement. Germain, avec sa perspicacité habituelle, ne pouvait se tromper sur le caractère de celui qui lui demandait, avec une insistance croissante, à être introduit près de l'héritier de M. Monier. Une sorte d'intérêt naissait dans l'esprit du valet de chambre pour ce nouveau-venu, dont la présence semblait apporter dans la maison la révélation d'un mystère ou les péripéties d'un drame.

Il regarda l'étranger dans les yeux et reprit :

— Si je fais ce que vous me demandez, je m'expose à être grondé, chassé peut-être.

— Votre maître est dur?

— Très dur.

— Je vous garantis que vous allez lui rendre un aussi grand service qu'à moi-même.

Germain prit son parti.

— Votre nom? demanda-t-il.

— Je m'appelle le vicomte de la Haudraye.

Germain fit un brusque mouvement.

— Le vicomte de la Haudraye est mon maître, dit-il, cet hôtel lui appartient, il possède quarante millions de fortune, et vous permettrez que je trouve au moins étrange de vous voir emprunter son nom.

— Je suis le vicomte Amaury de la Haudraye! répéta le jeune homme, d'une voix accentuée, en levant son visage pâle; allez m'annoncer.

(A suivre.)

par un triple ban qui lui a été expressément porté *quoique* académicien !...

Voilà de belles et charmantes soirées, bien parisiennes, et qui vous remettent un peu de la platitude et de la niaiserie ambiantes.

Quant à l'autre élu du même jour, le marquis Costa de Beauregard, cela ne regarde bellement que d'assez loin la littérature. Il était bien plutôt là le candidat de ce que l'on appelle le *parti des ducs*, qui a le duc d'Aumale, le duc de Broglie (n'oubliez pas de prononcer *Breuil*, ou, mieux encore, *Broll'ye*, de même Talleyrand se prononce *Tall'rand*, ainsi le veut le bon usage, et rien ne prévaudra contre !) et d'autres encore à sa tête. Relisez *L'Immortel*, ce chef-d'œuvre d'humour et d'observation par lequel Alphonse Daudet s'est volontairement interdit les stations somnifères sous la fameuse coupole.

Quant à Zola, il s'est réservé pour le fauteuil d'Alexandre Dumas. Mais la majorité des *immortels* se fera peut-être encore le puéril affront de le repousser.

Si nous passons à d'autres sphères d'idées, nous remarquerons, s'il vous plaît, la bien amusante attitude que sont obligés de prendre souvent les *ralliés*, quand telle ou telle circonstance survient. Par exemple, le rappel de notre ambassadeur auprès du Saint-Siège (car nous avons deux représentants à Rome : l'un près du Quirinal, l'autre au Vatican) ou plutôt son changement. Ils sont bien embarrassés, en telle occurence, ces pauvres républicains prétendus, de tant fraîche date, et plus d'un se donne alors le malin plaisir de les réduire *a quia*. J'estime qu'avant peu les *ralliés* ne seront plus que les *raillés*.

Trouvez du reste la cause réelle de toute cette affaire dans ce projet de loi sur les associations, prélude de la séparation des Eglises et de l'Etat pour l'avenir, dont je vous disais récemment qu'il ne tarderait guère à faire quelque *bruit dans Landerneau*.

Permettez-moi de constater aussi en passant qu'en dépit du *satisfecit* jadis accordé par nos chers amis les Anglais (ainsi que par l'*Indépendance belge*, le *Journal de Genève* et autres clairs-de-lune du *Times*), il a bien fallu qu'on en arrive à modifier notre traité avec Madagascar. C'est fait. Et désormais la grande île africaine est *possession française*.

Pour y parvenir, nous avons dû emprunter à Guillaume II sa devise favorite : *Sic volo, sic jubeo*, et M. Laroche, notre nouveau résident-général, a dit lui aussi à S. M. Ranavalo III, au nom de la France : Ainsi je veux, ainsi j'ordonne.

Et l'Angleterre même n'y contredira point, à cette heure. Elle est un peu gênée dans ses entournures, pour le moment, aussi est-elle d'une gracieuseté à notre égard... Elle nous offre une partie du Siam, elle est coulante en Tunisie (pilule amère pour l'Italie, mal remise encore de cette absurde histoire des fusils Lebel fournis par nous à Ménélick, venimeuse farce à la façon de Crispi-mon-ami !), elle nous offre même, paraît-il, les îlots normands des Minquiers et d'Ecrehou, qui ne nous appartiennent guère que depuis 692 années ! Vraiment, on n'est pas plus aimable ! Serait-ce peut-être l'instant de se répéter le fameux : *Timeo Danaos...*, etc. ?

Il est vrai que si le léopard britannique doit rentrer ses griffes et faire patte de velours, de même que l'impérieux kaiser rengaine momentanément son : *Sic volo*, etc., cela se comprend, grâce à la fausse position où tous deux se sont placés. Si l'Angleterre veut conquérir le Transvaal malgré tout, l'Allemagne est impuissante à l'en empêcher. Mais si, alors, une voix s'élève de Berlin en grondant : « Mais causons donc un peu de l'Egypte ! » avec des échos approbateurs à Paris, à Saint-Pétersbourg, voire à Constantinople, et l'Angleterre sait bien qu'elle devra y passer à son tour et subir l'évacuation, — ce à quoi sans cela elle ne se résignera jamais que « la baïonnette dans le ventre », comme disait Mirabeau, à la salle du Jeu de Paume. N'est-ce pas un peu, tout cela, ce que l'on a nommé la justice immanente ?

Mais la nature fondamentale des peuples ne change guère plus que celle des individus, et nous pouvons nous attendre sous peu à des surprises, à des coups de Jarnac inévitables. Cette présente année de grâce 896 sera peut-être inscrite dans l'histoire.

Si je dis l'an 896, c'est parce qu'ainsi doit-on réellement compter. Car ce ne fut qu'à dater de la grande terreur de l'*An mille* (pour laquelle une tradition annonçait la fin du monde, d'après une parole attribuée à Jésus-Christ), que l'on commença à compter les ans *de grâce*. A cette époque, le clergé fit du monde ce qu'il voulut, et les seigneurs et les puissants lui cédèrent à plaisir leurs biens terrestres afin de s'assurer une place en paradis. Chaque pays en a des témoignages encore, et je me souviens, chez vous, avoir visité jadis avec intérêt la vieille et grisâtre abbaye de Bevaix, encore en partie debout sur un cap aux pentes plantées de vignes anciennes, abbaye qui datait de cette époque, comme tant d'autres, et pour la même cause.

Le caractère et l'esprit cléricaux sont d'ailleurs indélébiles et indestructibles, — et avant de m'ajourner à l'autre semaine pour une revue boulevardière et théâtrale, — je voudrais vous rappeler à ce propos cette anecdote suggestive. C'est un membre du haut clergé romain racontant qu'à une gare il eut à se faire cirer ses souliers un peu défraîchis par le voyage. Mais, le simple décrotteur auquel il s'adressa s'étant, pour y procéder, mis à genoux d'une certaine façon, à ce seul geste, l'évêque, frappé, lui dit avec émotion : — *Tu es sacer ?* — *Ego sum !...* répondit l'autre, humblement. (Tu es prêtre ? — Je le suis !) Il était en effet un moine défroqué.

Rose Lotus.

NOUVELLES SUISSES

Cheminaux. — L'assemblée des employés de la compagnie de l'Union suisse a eu lieu dimanche à Saint-Gall ; elle comptait 872 participants.

La commission a pris connaissance le 25 des offres du conseil d'administration de la compagnie de l'Union au sujet de l'augmentation des salaires, et qui s'élèvent au total à 198,500 fr. Le salaire annuel de tous les employés recevra une augmentation allant de 40 à 400 fr. Le conseil d'administration a déclaré formellement ne pas pouvoir aller plus loin.

Après une courte discussion, les employés décident à la presque unanimité le rejet de ces offres et le maintien de leurs revendications au montant total de 400,000 fr. Ils se déclarent solidaires des employés des autres lignes suisses. Le comité central de l'Association suisse des entreprises de transport est chargé des négociations. L'assemblée s'est déclarée à l'unanimité d'accord avec la demande d'introduction de contrats de service.

ZURICH. — L'assemblée générale de la Société cantonale de l'industrie de la soie a constaté que le fonds pour les métiers s'élève actuellement à 170,000 fr. Le rapport de gestion se déclare en faveur du bureau de placement organisé par les artisans, en opposition au bureau de placement organisé par l'Etat. Il se déclare également pour l'assurance obligatoire contre le chômage au moyen de la retenue d'une partie du salaire des ouvriers et avec des subventions de la part des patrons et de la Confédération. Les cantons devraient être chargés de parer aux conséquences du chômage pour les ouvriers qui ne connaissent pas du tout ou à moitié seulement le métier.

— Un anonyme bienfaisant vient de faire don au gymnase de Winterthour d'une somme de 5,000 fr. Le généreux donateur a exprimé le vœu que cet argent serve à organiser chaque année une course dans les montagnes suisses, course à laquelle seraient conviés six ou huit des élèves les plus studieux des classes supérieures de cet établissement d'instruction. La durée de la course ne serait jamais inférieure à huit jours pleins.

BALE-VILLE. — Mercredi soir, un attroupement considérable de badauds s'était formé, dans une rue de Bâle, autour d'une mare de sang. On parlait déjà d'un assassinat ou d'un accident, lorsque l'on apprit que le sang en question provenait d'un simple cochon. Un garçon charcutier qui transportait dans un cuveau le suc vital de cette bête avait maladroitement laissé tomber le récipient au beau milieu de la chaussée. De là la grosse émotion causée dans le public.

FRIBOURG. — Il existe à Gruyères une ancienne sage-femme, Mariette Gachet, qui dans quelques mois entrera dans sa centième année. Dimanche matin, la pauvre vieille, dont la constitution est encore solide, bien que ses facultés soient affaiblies, a fait une chute dans sa chambre et s'est cassé la clavicule. Cette quasi-centenaire a triomphé, il y a quelques années, de l'influenza ; on espère qu'elle triomphera encore des suites de cet accident.

VAUD. — On écrit de Lausanne à la *Tribune* de cette ville :

« Sensible au pressant appel qu'on nous a fait en faveur des ouvriers sans travail, je suis allé ce matin à l'ancienne préfecture. Je trouve un grand jeune homme aux allures de paysan, et lui demande s'il veut venir travailler chez moi.

— Ah ! je crois bien, monsieur, trop content de trouver de l'ouvrage !

Nous convenons de 40 centimes par heure, et je lui dis que si je suis content je l'emploierais toute la semaine prochaine aux mêmes conditions. Là-dessus je le conduis à ma cave, car il s'agissait de laver des tonneaux et de transvaser du vin. Le jeune homme dissout de la soude dans de l'eau chaude, puis me demande d'aller changer d'habits. Je l'attends encore.

Il paraît que ce monsieur-là n'aime pas être dans les dessous de la maison ; il lui faut le grand soleil de la liberté !

Très bien ; mais alors que l'on ne se plaigne plus qu'on n'a pas d'ouvrage, puisqu'on ne veut pas faire celui qui se présente. Je suis fâché de dire que l'ouvrier en question est un Vaudois, et de Vevey encore ! »

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Saint-Blaise. (*Corr.*). — Malgré la température assez douce dont nous jouissons ces jours, les quelques degrés au-dessous de zéro auxquels le thermomètre descend pendant la nuit, ont suffi pour consolider la glace de notre petit lac ; il s'est couvert, dimanche après midi, d'un assez grand nombre de patineurs qui y prenaient gaiement leurs ébats. La couche bien unie a une épaisseur de 8 à 10 centimètres, suffisante pour assurer la sécurité de ceux qui s'y rendent. Chose à noter cependant, c'est que la glace est moins épaisse dans les bords qu'au milieu et qu'il faut prendre quelque précaution pour passer de la terre ferme sur la glace. Tout à côté des patineurs, les gamins, qui aiment, paraît-il, les contrastes, jouaient aux billes sur la surface polie.

Dimanche, au temple, un nombreux public assistait avec plaisir à la conférence intéressante organisée par l'Union chrétienne de jeunes gens et donnée par M. Paul Perret, pasteur à Motier-Vully, sur le sujet : l'Egypte et les pyramides. Les nombreuses et magnifiques projections à la lumière oxycalcique ont été toutes très réussies et se produisaient avec la plus grande netteté sur la toile ; plusieurs sont de véritables tableaux. Nous ne pouvons que recommander très chaudement cette conférence à ceux qui désirent faire un charmant voyage au pays des Pharaons et des Ptolémées.

Val-de-Ruz. — A deux reprises, dit le *Neuchâtelois*, les pompiers du Val-de-Ruz ont failli être mobilisés samedi.

Le matin, à 3 heures, un des locataires de la maison de M. Solca, entrepreneur, à Saint-Martin, constatait que le feu avait pris dans une armoire ; une prompte intervention a empêché des dégâts trop considérables.

Le soir, à 6 ½ heures, seconde alerte à Cernier, dans la porcherie de M. Ch. Soguel. Un éclat de bois enflammé, sorti du foyer de la chaudière, mit le feu à un fagot placé à peu de distance. Les flammes atteignirent ensuite les gerbes de paille entassées sur les boltons, et allaient sans doute continuer leur besogne quand le propriétaire et quelques voisins vinrent mettre fin à l'incendie. L'asphyxie avait déjà commencé son œuvre ; quatre des habitants de la porcherie étaient en train de passer de vie à trépas. Des frictions énergiques et répétées ressuscitèrent cependant les quatre moribonds.

Brot-Plamboz. — Voici le résultat du recensement de la commune au mois de janvier 1896 : Habitants, 330 ; en 1895, 354 ; diminution, 24. Etat civil : mariés 105, veufs 18, célibataires 207. Origine : Neuchâtelois 237, Suisses d'autres cantons 93, étrangers 0. Religion : protestants 324, catholiques 6. Propriétaires d'immeubles, 30.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général de la Commune

Séance du 27 janvier.

A l'ouverture de la séance, il est donné lecture d'une communication du Conseil communal déclarant que pour donner suite à la motion Bourquin, il s'est occupé de l'aménagement d'un emplacement en vue du tir fédéral et que, craignant de mutiler le Mail et voulant étudier la question dans son ensemble, il a examiné la question d'un emplacement sur le lac entre les terrains de l'Est et la Maladière. Il en est résulté un retard qui ne durera cependant pas longtemps encore.

M. Bourquin dit qu'il est surpris de n'avoir reçu jusqu'à présent que des réponses dilatoires, car voici plus d'un an que sa motion a été adoptée. Il ne comprend pas la portée des actes du Conseil communal, alors que celui-ci déclarait qu'il présenterait un rapport le 20 décembre passé sur la question.

M. le secrétaire communal répond qu'il n'a rien à ajouter à la déclaration du Conseil communal, qui n'a pas été nanti des propositions nécessaires par la direction des travaux publics.

* * *

Le bureau dépose son rapport sur sa visite aux archives. Celles-ci ont été trouvées en bon ordre ; une pièce cependant a été égarée : le rapport de commission sur l'agrandissement de l'Usine à gaz.

* * *

Le Conseil communal donne connaissance de quatre rapports.

1° Participation de la Commune à l'établissement d'une ligne directe Neuchâtel-Berne. Le projet qui paraît actuellement recueillir le plus de suffrage est celui de l'ingénieur Beyeler, qui prévoit une ligne de 43,170 mètres, dont une longueur à construire d'environ 39,000 mètres. Il y aurait 9 ou 10 gares ou haltes intermédiaires, dont deux sur territoire neuchâtelois, à Saint-Blaise et Epagnier. Les rampes ne dépasseraient pas 20,5 au maximum sur 2000 mètres et les courbes un rayon de 300 mètres. Le devis du tout atteint 10,500,000 fr. pour l'établissement, achat de matériel, etc. Le transport des voyageurs se ferait quatre fois par jour dans chaque direction avec arrêt dans toutes les stations, 2 trains directs sans arrêt dans chaque direction et un train de marchandises également dans chaque direction, soit en tout 14 trains par jour. Les recettes de la ligne sont prévues à 1,166,000 fr. par an.

Le rapport propose au Conseil général de voter en principe une prise d'actions de 300,000 fr., à condition que la ligne projetée soit la plus directe entre Neuchâtel et Berne, et que les devis et plans soient soumis à l'approbation de la Commune.

2. Ouverture d'un nouveau massif au cimetière de Beauregard, le troisième étant à la veille d'être entièrement rempli ; travaux au dit cimetière, plantation d'arbres, construction d'une fosse pour eaux grasses. Crédit demandé, 5,900 fr.

3. Subvention à la Société industrielle et commerciale pour la création d'un nouveau sentier de Neuchâtel à Chaumont, — sentier qui irait du verger des Cadolles au chemin Etienne et de là rejoindrait par des lacets la route de Chaumont un peu au-dessous de la propriété Pury-de-Pierre, — et la correction du sentier à Marion. La subvention à donner est de 1,500 fr. en trois annuités.

4. Aménagement du square du massif F du quartier de l'Est. Le projet prévoit que les maisons auront une bordure de gazon fermée d'une barrière. Le montant du crédit est de 7,000 fr.

* * *

Le Conseil discute d'urgence les rapports 2 et 4.

Il vote sans opposition le crédit pour le cimetière de Beauregard. (D'explications échangées, il résulte qu'on enterre environ 200 personnes par an dans le dit cimetière ; le massif à ouvrir mesurant 1,500 mètres et une tombe prenant 2 mètres carrés, on estime qu'il y en aura pour environ quatre ans.)

Il vote sans discussion le crédit de 7,000 francs pour le square du massif F.

* * *

M. Eug. Bouvier demande si les mâts établis à l'avenue de la Gare pour l'éclairage électrique sont là à titre provisoire ou définitif. Dans la seconde alternative, il protesterait contre la laideur de la chose ; d'ailleurs il proteste contre la manière dont a été faite en général l'installation électrique et l'aspect qu'elle donne à la ville en certains endroits.

M. Hartmann dit que la maison Alioth exécute les ordres reçus ; qu'il faut en tout cas attendre, avant de se prononcer, que les poteaux visés soient revêtus d'une couche de peinture et d'un socle métallique.

M. Benoît reconnaît qu'il y a quelque chose, beaucoup même, à dire. Il estime que dans quelques années la ville devra s'imposer un sacrifice pour établir en certains endroits une canalisation souterraine.

M. DuPasquier se demande avec M. Bouvier pourquoi l'Avenue de la Gare n'a pas été traitée comme celle du Premier-Mars. Il est d'avis que la lampe à incandescence du Temple-du-Bas ne donne pas une lumière suffisante et n'est pas belle.

M. Bourquin se joint à M. Bouvier pour regretter l'aspect donné à l'Avenue de la Gare et au quartier de St-Nicolas, aspect qu'il décrit d'une façon pittoresque : si l'on ajoute à ceci qu'il y a du danger, on constatera que le tout est scandaleux et l'on concluera que la Commune n'est pas tenue de passer par toutes les volontés de l'entreprise.

M. Jacot répond que l'installation de l'Avenue de la Gare est conforme aux devis. Quant à ce qui dépend du forfait, la commission de techniciens qui examinera les travaux prononcera si oui ou non on peut les recevoir.

M. DuPasquier demande au Conseil communal s'il est disposé à donner des explications sur l'état des tunnels du palier moyen de la Reuse.

M. Hartmann répond qu'une expertise judiciaire a eu lieu et que le Conseil communal rapportera à bref délai sur cet objet.

La séance est levée à 6 h. 30.

Chronique musicale. — On nous écrit :

Nous sommes en retard pour parler de la soirée musicale de jeudi dernier. M. et Mme Ramus avaient très aimablement et très obligeamment mis leurs salons à la disposition de Mlle Carissan, compositeur de grand mérite. C'est là qu'une centaine de personnes ont pu apprécier à leur juste valeur les compositions de Mlle Carissan.

Si elles n'ont pas l'originalité à laquelle paraissent tenir essentiellement certains musiciens, elles possèdent du moins la sincérité d'inspiration, le souffle génial émanant d'une nature musicienne par *vocation* et non de métier. Nous ne pouvons que mentionner cette audition, ne connaissant les œuvres pour orchestres, chœurs et soli de Mlle Carissan que par ouï-dire. Peut-être nous sera-t-il donné un jour de les voir au programme de nos concerts classiques.

X.

Hôtel du Faucon. — On annonce que cet immeuble, qui fut anciennement l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, vient d'être acquis par une société d'actionnaires qui en aménagera une partie à l'usage du Cercle libéral, dont on a l'intention de transférer là les locaux.

Lac de Neuchâtel. — Le nommé Jelt, pêcheur à Portalban, vient de faire une pêche des plus miraculeuses dans le lac de Neuchâtel. En trois coups de grand filet, il a eu la chance de capturer un énorme brochet et deux saluts pesant chacun en moyenne 50 kilos. La capture du premier a été très émouvante. Ces énormes poissons sont conservés vivants dans un grand réservoir et ils attirent de nombreux visiteurs des environs. M. Jelt a baptisé son brochet du nom de « Ernest » et ses deux grands saluts « Pierre et Simon » ; ils figureront à l'Exposition nationale de Genève, s'ils vivent jusqu'alors.

DERNIÈRES NOUVELLES

Zurich, 27 janvier.

A l'assemblée des actionnaires du Nord-Est, les propositions de M. Guyer-Zeller, relatives à un accroissement des compétences de l'assemblée générale, ont été vivement combattues par M. Fahrlænder, conseiller d'Etat, à Aarau, qui a déclaré qu'elles étaient en contradiction avec la loi sur la comptabilité des chemins de fer. En revanche, elles ont été appuyées par MM. Freuler, député au Conseil des Etats, Dr Hug, avocat, à à Kreuzlingen, et Gustave Vogt, de Zurich.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, M. Birchmeier, directeur de la Compagnie du Nord-Est, a déclaré qu'il déclinait toute responsabilité pour le cas où des complications surviendraient à la suite de l'adoption des propositions Guyer-Zeller. A la votation, ces dernières ont été adoptées par 45,737 voix contre 5,967.

Bâle, 27 janvier.

M. Bavier, ancien ministre suisse à Rome, est mort ce matin à Bâle, où il se trouvait en séjour.

M. Siméon Bavier est née le 16 septembre 1825, à Coire. Il avait embrassé la carrière d'ingénieur. Il fit partie du Conseil national dès 1863 et fut nommé membre du Conseil fédéral en 1878. Il a été président de la Confédération en 1882 et a représenté la Suisse à Rome comme ministre plénipotiaire depuis 1883 jusqu'à l'année dernière, où il se retira pour motifs de santé.

Montreux, 27 janvier.

Un déplorable accident a eu lieu sur le lac hier après midi. Une jeune fille d'origine bernoise, Mlle von Bergen, en partie de plaisir est tombée du bateau par suite d'une fausse manœuvre des rameurs. On a pu la repêcher, mais trop tard, car tous les moyens employés pour la rappeler à la vie furent inutiles.

Paris, 27 janvier.

A la Chambre, M. Hubbard interpelle au sujet de la fuite de M. Vitrac-Desroziers compris dans les poursuites pour la publication dans la *France* de la liste des 104.

M. Bourgeois dit que M. Vitrac-Desroziers ne pouvait pas être arrêté préventivement, puisqu'il s'agissait d'une simple affaire de diffamation.

L'incident est clos et la séance levée.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Rome, 28 janvier.

Un messager du général Baratieri à Makonnen est revenu porteur des assurances de fidélité de ce dernier et du négus.

On croit que Galliano arrivera ce soir à Ada-Aghamus.

Massaouah, 28 janvier.

Les chefs choans, exaspérés de la longue résistance des Italiens à Makallé, ont été d'abord mécontents des conditions faites au lieutenant-colonel Galliano.

Bourse de Genève, du 27 janvier 1896

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	660.—	3% fédéch. de f.	— —
Jura-Simplon.	181 50	3½ fédéral 87.	— —
Id. priv.	160.—	3% Gen. à lots	113 50
Id. bons	20.25	Jura-S., 3½%	512 75
N-E Suis. anc.	638.—	Franco-Suisse	496 —
St-Gothard . .	853 —	N.-E. Suis. 4%	516 —
Union-S. anc.	448.—	Lomb. anc. 3%	356 25
Bq. Commerce	—.—	Mérid. ital. 3%	278 —
Union fin. gen.	635.—	Douan. ott. 5%	— —
Parts de Sétif	174 —	Prior. otto. 4%	455 —
Alpines	—.—	Serbe Obrt . .	325 —

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France.	100.36	100.41
	Italie.	91.75	92.75
	Londres.	25.29	25.33
	Allemagne. . .	123.75	123 95
	Vienne.	208.—	209.—

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 116.— le kil.

Genève 27 janv. Esc. Banq. du Com. 4%

Bourse de Paris, du 27 janvier 1896

(Cours de clôture)

3% Français .	102.22	Comptoir nat.	585.—
Italien 5% . .	84.80	Crédit foncier	707 —
Russe 1891, 3%	91.65	Créd. lyonnais	782.—
Rus. Orien. 4%	66.20	Suez	3257.—
Ext. Esp. 4%	60 87	Chem. Autrich.	540 —
Portugais 3%	—.—	Ch. Lombards	252 —
Tabacs portg.	—.—	Ch. Méridion.	—.—
Turc 4% . . .	21.10	Ch. Nord-Esp.	98 —
Actions		Ch. Saragosse	138.—
Bq. de France	3620.—	Banq. ottom..	570 62
Bq. de Paris.	782.—	Rio-Tinto . . .	428 75

Banque Cantonale Neuchâteloise 22

Nous sommes **acheteurs** de :

3¾% Oblig. foncières de la Banque, série J, remboursables le 15 février, au pair et int.

3¾% Oblig. foncières de la Banque, série K, remboursables le 5 juillet, au pair et int.

A l'imprimerie de cette Feuille.

FORMULAIRES

DE

BAUX A LOYER

Petit et grand format

BON PAPIER

Prix 20 centimes

N'OUBLIEZ PAS LES PETITS OISEAUX

Imprimerie H. Wolfrath & Cie